



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE  
W A L L O N I E | B R U X E L L E S

CABINET DU VICE-PRÉSIDENT,  
MINISTRE DU BUDGET, DES FINANCES ET DES SPORTS

Namur, le

08 DEC. 2009

Monsieur Jacques Gobert  
Président de l'UVCW  
Monsieur Claude Emonts  
Président de la Fédération des CPAS  
Rue de l'Etoile, 14

5000 NAMUR

Cellule SPORT  
Personne de contact :  
Marc Jeanmoye, Conseiller  
Tél. 081/253.888 - Fax. 081/253.996

Votre lettre du  
061109

Vos références  
ce/em/jg/lmb/bdj

Nos références (à rappeler svp)      Annexe(s)  
AA/PB/MJ/PW/fd/2009/8257/281

Messieurs les Présidents,

Objet : Chèque sport en Communauté française

J'accuse bonne réception de votre courrier du 6 novembre 2009, par lequel vous me faites part de vos interrogations liées à la décision du Gouvernement de la Communauté française de ne pas reconduire son intervention dans le financement du programme Chèque sport.

Vous n'ignorez pas que nous traversons un contexte de crise économique et budgétaire particulier. Des choix s'imposaient, aussi difficiles qu'ils puissent être, mais il s'agit de l'essence même de la responsabilité politique. Dès lors, le Gouvernement de la Communauté française a dû opérer un certain nombre de réorientations, notamment en matière de politique sportive.

Toutefois, cette conjoncture n'affecte en rien mon ambition de mettre en œuvre, au cours de cette législature, un plan de développement du sport et de la pratique physique, notamment par une plus grande interaction entre le monde sportif et l'enseignement.

Par ailleurs, si en ma qualité de Ministre du Budget et des Finances, j'ai souhaité protéger l'emploi, l'enseignement et l'environnement, le sport n'est certainement pas en reste. L'enveloppe dédiée au sport fait figure de privilégiée en bénéficiant d'un sérieux refinancement.

Vous l'évoquez judicieusement dans votre lettre, la Déclaration de Politique Communautaire prévoyait une évaluation du programme qui nous intéresse.

Or, force est de constater que l'initiative Chèque sport, aussi respectable et sociale soit-elle, se devait d'être accompagnée d'un système encadrant strictement son fonctionnement et de grilles permettant son évaluation, ce qui n'était pas le cas. Dès lors, aucun diagnostic légitime ne pouvait être décemment posé quant à son impact réel.

En outre, l'existence de nombreuses dérives me sont parvenues : distributions abusives et très inégalitaires, obligation de s'inscrire dans un club de l'entité communale ...

Néanmoins, si le Gouvernement a posé un choix, ce dernier n'entraîne pas *de facto* la suppression du Chèque sport. Il appartient désormais aux communes de prolonger, individuellement et librement, le programme Chèque sport, au profit de leurs concitoyens.

Je me permets également de vous rappeler qu'avant l'instauration du Chèque sport, les CPAS remboursaient déjà tout ou partie des frais liés à la pratique d'une activité sportive.

Je suis, bien évidemment, conscient des difficultés rencontrées par nos CPAS, vu le nombre grandissant de dossiers sociaux. C'est pourquoi, dans le cadre du budget 2010, 5 millions d'euros supplémentaires ont été octroyés aux CPAS.

Le sport revêt une importance fondamentale pour notre société. *Le Sport pour tous* fait figure de priorité dans notre action. Qui plus est, d'autres programmes existaient et existent encore pour faciliter l'accès au sport auprès du plus grand nombre.

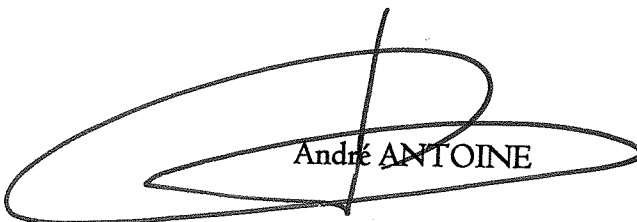
Je voudrais mettre en avant l'action *Sport de rue* en Région wallonne, qui vient compléter l'offre en infrastructures sportives par la création d'espaces multisports ouverts à tous, sans discrimination aucune, dans des zones géographiques moins bien desservies et où la population jeune est représentée en nombre.

La politique *Sport de quartier* de la Communauté française s'adresse, quant à elle, spécifiquement à valoriser la pratique d'une activité sportive au cœur même des populations les plus démunies.

Un effort particulier sera également entrepris pour venir augmenter qualitativement quantitativement celles et ceux qui encadreront nos jeunes.

J'ose croire que le mouvement sportif dans son ensemble, fera preuve de solidarité, parce qu'il s'agit d'une des grandes valeurs liées au sport, envers un public moins favorisé.

En espérant avoir contribué à l'amorce d'une compréhension globale de cette décision, je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
André ANTOINE